



Groupe
Mammalogique
Normand

N°79
Octobre 2023

LA LETTRE DU PETIT LÉROT

SOMMAIRE

ACTUS :

- Du nouveau dans les équipes1

PROTECTION DES ESPECES :

- Aménagement anti-chats2
- Plan d'Action Régional en faveur des
mammifères semi-aquatiques3
- Un nouveau cas de mortalité routière .4
- Zoom sur des aménagements d'ouvrages
hydrauliques en faveur de la Loutre
d'Europe5
- Diagnostic des ouvrages d'art du
bassin versant de l'Orne5

ETUDES :

- Inventaires sur les ENS du 146
- Nouveau bassin versant colonisé par
la Loutre d'Europe6
- Des prospections Loutre à venir6

GERMAINE :

- Le guide de thermo-prospection7
- Nouvelle donnée de Mulot à collier..7
- Analyse de canettes abandonnées en
forêts du 767

AGENDA8

FEUILLE DE LIAISON DES MEMBRES DU GROUPE MAMMALOGIQUE NORMAND

ACTUS :

> DU NOUVEAU DANS LES ÉQUIPES

Lors de l'Assemblée Générale du 1^{er} juillet 2023 organisée au Val David/27, le conseil d'administration a fait peau neuve. Léa a souhaité quitter ses fonctions d'administratrice et deux nouvelles recrues ont rejoint l'équipe. Bienvenue à Rob et bon retour à Vincent dans la gestion de notre association.

Le conseil d'administration est ainsi composé comme suit :

Bureau :

Alexandre HUREL : Président
Olivia GUERIN : Trésorière
François LÉBOULENGER : Trésorier adj.

Administrateurs :

Robert BRAILSFORD
Virginie FIRMIN
James JEAN-BAPTISTE
Dorothee ORDONNEAU
Vincent POIRIER
François RIBOULET

En parallèle, l'équipe salariée a également connu quelques changements avec l'arrivée de Julie LEROI (j.leroi@gmn.asso.fr) en juillet au sein de l'antenne d'Hérouville-Saint-Clair sur le poste de secrétaire et le retour de Clément GILARD (c.gilard@gmn.asso.fr) en juin en tant que chargé d'études, basé au siège social d'Épaignes.

De plus, Morgane NAY (m.nay@gmn.asso.fr) est accueillie en tant que jeune volontaire en Service civique depuis septembre au sein de l'équipe d'Hérouville-Saint-Clair pour apporter un soutien dans la réalisation de plusieurs suivis dont, notamment, celui des phoques sédentarisés en baie d'Orne/14.

Bienvenue à tous !

Groupe Mammalogique Normand
32 route de Pont-Audemer - 27260 Épaignes

Tél. 02 32 42 59 61
gmn@gmn.asso.fr

> www.gmn.asso.fr

> RÉALISATION D'UN AMÉNAGEMENT ANTI-CHATS POUR LIMITER LA PRÉDATION SUR UN SITE D'HIBERNATION ET DE SWARMING À BEAUMONT-LE-ROGER/27

La cavité souterraine « de l'église » à BEAUMONT-LE-ROGER/27 constitue un site majeur pour l'hibernation des chiroptères dans le département de l'Eure et plus largement sur le territoire ex-haut-normand. Accueillant plus d'une centaine d'individus en hiver, cette cavité est intégrée au site Natura 2000 FR2302004 « Les Cavités de Beaumont-le-Roger ». Onze espèces de chauves-souris y trouvent refuge dont quatre d'intérêt communautaire : Grand Rhinolophe, Grand Murin, Murin à oreilles échancrées et Murin de Bechstein. Un suivi acoustique du site a permis de mettre en évidence son importance également en période de swarming avec une forte activité des chauves-souris (notamment Murin de Natterer, Murin de Bechstein, Murin de Daubenton) aux abords de l'entrée principale.

C'est lors de ces rassemblements automnaux qu'une forte mortalité a été découverte pour la première fois en octobre 2016 avec 28 cadavres de chiroptères au sol devant l'entrée de la cavité (Murin de Bechstein, Murin de Natterer, Murin à oreilles échancrées pour les espèces qui avaient pu être identifiées). Les chauves-souris présentaient des blessures traumatiques facilement imputables à une attaque de chats, localement très présents, la cavité étant située en centre-bourg. Cette forte prédation pouvait expliquer la diminution des effectifs hivernaux constatée depuis plusieurs saisons.

Un dispositif de piège photo/vidéo avait donc été installé pour comprendre comment le (s) chat(s) capturai(en)t les chauves-souris. L'analyse des images a révélé la nécessité de mettre en place une nouvelle grille à l'entrée du site empêchant l'intrusion du prédateur dans la cavité. Financé par la DREAL Normandie, ce nouveau portillon composé d'une grille en métal déployée sur la partie basse, de barreaux horizontaux en partie haute et de bavolets a montré son efficacité durant plusieurs années. A noter qu'un système de tapis en « picots » avait également été fixé au sol pour éviter aux chats de se positionner sur la marche devant l'entrée du site.

Malheureusement, une nouvelle mortalité très importante a été observée en 2022, cette fois à l'intérieur de la cavité (au niveau d'une entrée secondaire) et de nouveau, devant l'entrée principale. Plus de cinquante cadavres ont été relevés, générant une vive inquiétude quant au maintien des populations locales de chauves-souris.

Après accord du maire de la commune et de l'Architecte des Bâtiments de France de l'Eure, un nouvel aménagement a donc été réalisé durant l'été 2023 pour tenter de limiter l'accès du (des) chat(s) aux abords immédiats de l'entrée du site. Financé par le dispositif national « fonds vert », cette mise en défens est constituée de panneaux grillagés rigides d'une hauteur de 1m50 complétés par un retour bavolet de plus de 30 cm de haut. Deux cadavres de chauves-souris, éloignés de l'aménagement, ont été observés lors des premiers suivis mortalité post-installation.

Ces résultats a priori encourageants devront être confirmés sur le long terme et d'autres aménagements seront certainement à prévoir au niveau des entrées secondaires du site.

Emilie AVRIL



Images extraites des vidéos montrant le chat à l'affût à l'entrée de la cavité souterraine et capturant une chauve-souris.



Aménagement d'un nouveau portillon en 2017 à l'entrée principale du site (avant/après)



Photographie d'une partie des cadavres de chauves-souris découverts en 2022



Aménagement grillagé de mise en défens réalisé en 2023 devant l'entrée principale de la cavité

> UN PLAN RÉGIONAL D' ACTIONS SPÉCIFIQUE AUX MAMMIFÈRES SEMI-AQUATIQUES

Dans le cadre de l'appel à projets Biodiversité ouvert par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie en 2022, le GMN a déposé un projet de mise en place d'un Plan Régional d'Actions en faveur des mammifères semi-aquatiques qui a été retenu pour une période de 3 années consécutives. Les espèces concernées par ce plan sont la Loutre d'Europe, le Campagnol amphibie, le Campagnol aquatique (anciennement appelé Campagnol terrestre forme aquatique), la Crossope aquatique, la Crossope de Miller et le Putois d'Europe.

Seule la Loutre d'Europe était jusque-là concernée par une déclinaison régionale du PNA Loutre animée en Normandie par le GMN et coordonnée administrativement par la DREAL Normandie qui en assurait également le financement. Cette déclinaison est maintenant incluse dans ce nouveau Plan Régional d'Actions dont la rédaction, la mise en œuvre des premières actions, les premiers comités de pilotages et groupes de travail spécifiques sont prévus dans les prochains mois.

Merci à l'Agence de l'Eau Seine-Normandie et à la DREAL Normandie pour leur confiance dans la mise en œuvre de ce projet et son financement

Bastien THOMAS

> DÉCOUVERTE D'UN CADAVRE DE LOUTRON À TAILLEBOIS/61

Le GMN a été informé par le CPIE des Collines normandes le samedi 23 septembre 2023 de l'observation de deux loutrons par les propriétaires d'un moulin localisé sur la commune de Bréel, dans l'Orne à la suite d'une photo publiée par leurs soins sur les réseaux sociaux. Anthony et moi, habitant sur place, nous sommes vite rendus sur les lieux pour tenter d'en savoir plus sur cette observation quelque peu inhabituelle. Aucun individu n'a été observé lors du passage, un piège photographique a néanmoins été posé afin de s'assurer de la présence à proximité de la mère, les jeunes observés n'étant certainement pas encore sevrés. Le relevé des vidéos du piège photographique installé en continu par le CPIE des Collines normandes plus en aval montrait un des deux loutrons en train d'appeler ses congénères et semblant « perdu » devant l'appareil.

Le lendemain, Elie BODIN (CPIE des Collines Normandes) a trouvé un cadavre de loutron sur la route départementale 43, plus précisément sur la commune de Taillebois à environ 3km en amont, en se rendant à son travail. Ne disposant pas de dérogation de détention de cadavre de Loutre (au titre des espèces protégées), il a rapidement contacté le GMN qui s'est rendu sur place pour récupérer le cadavre et tenter de comprendre les raisons expliquant la mort de l'individu. L'individu semble avoir remonté un petit ruisseau affluent du Lembron, cours d'eau localisé en contrebas et lui-même affluent de la Rouvre où l'espèce est bien connue depuis de nombreuses années, jusqu'à rencontrer un ouvrage départemental de petite section et à faible tirant d'air, l'incitant alors très probablement à le contourner pour remonter le cours d'eau.

L'individu récupéré pesait environ 1,2kg, correspondant à un âge d'environ 2 mois d'après les données consignées dans la littérature. Des morceaux de tissus biologiques ont été prélevés à des fins génétiques et l'individu est actuellement conservé au congélateur en vue d'une autopsie qui permettra d'en connaître davantage sur ses conditions de santé.

Pour rappel, la mortalité routière représente le principal facteur de mortalité de l'espèce en France. L'espèce ne déroge pas à la règle dans l'Orne. Le GMN venait justement de finaliser un important travail de diagnostic d'ouvrages d'art, en complément d'un travail déjà initié par le CPIE des Collines normandes il y a quelques années, dans l'objectif de mettre en place des aménagements sous les ouvrages lui assurant un passage sécurisé.

Le GMN a par ailleurs installé 5 pièges photographiques à proximité de ce point de collision afin d'éclaircir les inconnues restantes sur la possible mort de la mère qui expliquerait le comportement peu commun des loutrons observés la veille et qui laisserait supposer si c'était le cas, la mort de l'autre loutron, non encore sevré.

Bastien THOMAS



Loutron percuté sur la commune de Taillebois/61

> ZOOM SUR QUELQUES AMÉNAGEMENTS D'OUVRAGES HYDRAULIQUES EN FAVEUR DE LA LOUTRE

Considérées comme le principal facteur de mortalité de la Loutre en France en raison de l'intensification du réseau routier, les collisions routières sont à l'origine d'une dizaine de cadavres récoltés depuis une vingtaine d'années, le plus souvent aux abords d'ouvrages hydrauliques mal configurés pour assurer son passage sous le pont. Pour prévenir toute mortalité par collision routière qui peut localement remettre en question la viabilité même d'une population établie, un nombre croissant d'aménagements d'ouvrages hydrauliques en faveur de la Loutre se met en place en région.

Un exemple peut être donné avec celui de la route départementale RD405 entre le périphérique et le zénith de Caen où un cadavre de Loutre avait été retrouvé fin juin 2021 à la suite d'une importante crue de l'Odon. Un rendez-vous pris sur place avec le service « ouvrages d'art » du Département du Calvados, gestionnaire de cet ouvrage, avait permis de réfléchir ensemble à la réalisation d'un aménagement qui permettrait ultérieurement d'éviter tout nouveau cas de mortalité. Cet aménagement a récemment vu le jour et assurera en cas de crue un passage au sec, sous l'ouvrage, des loutres susceptibles d'emprunter le cours de l'Odon.

D'autres aménagements similaires ont été réalisés sur le bassin versant de la Sarthe, dans l'Orne, en 2022 et sont le fruit, entre autres, d'une assistance technique à maîtrise d'ouvrage apportée conjointement à la DIRNO (gestionnaire de la plupart des routes nationales en Normandie) par le CEREMA et le GMN. De nombreux autres aménagements devraient voir le jour dans les prochaines années.

Ces aménagements s'inscrivent dans le cadre de l'action 3 du Plan National d'Actions en faveur de la Loutre, décliné et animé en Normandie par le GMN.

Anthony LE GUEN & Bastien THOMAS



Aménagement sur l'Odon



Aménagement sur la Sarthe

> DIAGNOSTIC DES OUVRAGES D'ART DU BASSIN VERSANT DE L'ORNE

Dans le cadre du Plan Régional d'Actions en faveur des mammifères semi-aquatiques, un important travail de diagnostic d'ouvrages d'art a été réalisé cet été par le GMN sur le bassin versant de l'Orne en complément de ceux déjà diagnostiqués par le CPIE des Collines normandes il y a quelques années. Au regard du nombre très important d'ouvrages qui n'auraient pu être diagnostiqués dans leur intégralité, il a été choisi de prioriser les ouvrages départementaux des cours d'eau de catégories 1 à 5 (environ 350 ouvrages diagnostiqués par le GMN). Un groupe de travail spécifique doit se réunir en décembre avec les gestionnaires des départements de l'Orne et du Calvados, ainsi qu'avec le CPIE, la CATER Calvados Orne Manche et les financeurs (Agence de l'Eau Seine-Normandie et DREAL Normandie) pour dresser le bilan de ces diagnostics. Des propositions d'aménagements et des recherches de financements seront assurées dès 2024 pour aménager rapidement les ouvrages les plus à risque pour l'espèce.

Bastien THOMAS

> RÉSULTATS DES DERNIERS INVENTAIRES DES ENS DU DÉPARTEMENT DU CALVADOS

L'année 2023 marque la fin des derniers inventaires des mammifères semi-aquatiques de 10 ENS du Conseil Départemental du Calvados pour lesquels le GMN a été sollicité. 4 ont fait l'objet d'un inventaire entre mai et juillet : les Rochers des Parcs, la Brèche au Diable, la Vallée de la Mue et les marais de la Touques. Quelques données intéressantes y ont été enregistrées, à savoir de nombreux indices de présence de la Loutre d'Europe sur l'ENS des Rochers des Parcs, la présence du Campagnol amphibie sur un important linéaire pour les ENS de la Vallée de la Mue et des marais de la Touques, et la capture de la Crossope aquatique à la Brèche au Diable et dans les marais de la Touques. Un rapport compilant l'ensemble des inventaires réalisés depuis 2021 sera remis au Département avec des préconisations de gestion conservatoire adaptées aux enjeux identifiés pour chaque ENS.

Bastien THOMAS

> UN NOUVEAU BASSIN VERSANT COLONISÉ PAR LA LOUTRE !

Alors qu'elle semble depuis quelques années avoir régressé de nombreux bassins versants normands qu'elle occupait ponctuellement ou plus durablement au cours de la dernière décennie, à l'instar des bassins versants de la Vire, de la Sélune ou encore des marais du Cotentin et du Bessin, la Loutre d'Europe vient récemment de coloniser le bassin versant de la Touques. C'est au cours d'une prospection opportuniste réalisée le 7 mars, pendant leur pause pique-nique, que Anthony LE GUEN (GMN), Cédric BALLAGNY et Elie BODIN (CPIE des Collines Normandes) ont découvert 3 à 4 épreintes attestant de la présence formelle de l'espèce sous le pont de l'autoroute A28 près de Gacé, dans l'Orne (61).

Une prospection complémentaire menée le 29 mars avec l'OFB de l'Orne et le Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Touques (SMBVT) a permis de valider 5 nouvelles stations de présence, de l'amont de Coulmer à Neuville-sur-Touques, portant à environ 15km le linéaire minimal de cours d'eau utilisé par l'espèce. Il est encore trop tôt pour évaluer s'il s'agit d'une population installée ou d'un individu ayant récemment colonisé la Touques par l'intermédiaire des têtes de bassins dont les connexions avec l'Orne sont distantes de moins d'un kilomètre à certains endroits (à l'instar de la découverte de l'espèce sur le bassin versant de la Risle en 2020). Des prospections complémentaires sont pour cela prévues en automne, notamment dans la partie calvadosienne.

Pour prévenir tout risque de mortalité accidentelle due à l'intensification de la lutte collective contre le Ragondin et le Rat musqué, le GMN a saisi la DDT de l'Orne et la DDTm du Calvados afin d'appliquer l'arrêté de protection visant à interdire l'utilisation des pièges tuants de 2ème catégorie à moins de 200m des cours d'eau utilisés par l'espèce.

Espérons que la Loutre se maintienne sur la première rivière à Truite de mer de France, et rappelons au passage que la dernière donnée de l'espèce sur ce bassin versant remonte à 1927, soit à près d'un siècle !

Anthony LE GUEN & Bastien THOMAS



Epreintes de Loutre à Saint Evroult de Montfort/61 et Coulmer/61

> PROSPECTIONS LOUTRE À VENIR

Plusieurs prospections visant à rechercher la présence de la Loutre sont prévues dans les mois à venir sur les bassins versants de la Mayenne, de la Sarthe, de l'Huisne, de la Touques, de la Sélune, du Couesnon et de la Dives. Les informations concernant les dates plus précises ainsi que leur organisation vous seront communiquées par l'équipe salariée sur Germaine.

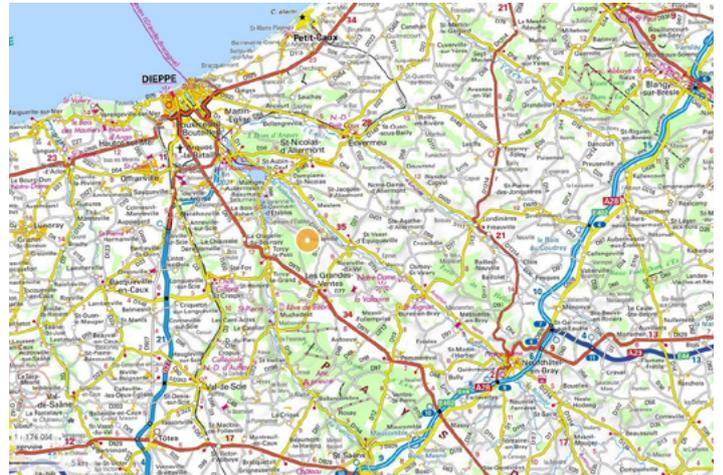
Bastien THOMAS

ON SE DIT QUOI SUR GERMAINE ? :

> THERMO-PROSPECTION (IMAGEUR THERMIQUE) : LE GUIDE

Le GMN étant régulièrement sollicité à ce sujet, un petit guide a été élaboré dans l'optique d'aider les mammalogistes intéressés par ce genre d'équipement et de pratique : [ici](#)

Philippe SPIROUX



> DONNÉE SEPTENTRIONALE DE MULOT À COLLIER

Une nouvelle donnée de pelote intéressante en Seine-Maritime: 1 mulot à collier trouvé dans un petit lot de pelotes récentes (juin 23) à Freulleville au Sud de Dieppe. L'espère poursuit sa progression.

Vincent POIRIER

> BILAN ANALYSE DE CANETTES, JOURNÉES FORÊT PROPRE AVEC L'ONF, NORD 76

Voici le bilan de l'analyse des bouteilles abandonnées ramassées lors des chantiers forêt propre organisés par l'ONF les 18 et 25 mars derniers en forêt d'Arques et de Eu.

47 cadavres trouvés pour 6 espèces de petits mammifères.

Merci à Frédo, Ewen, Alice et Loïse pour leur aide précieuse.

Espèce	Forêt d'Arques	Forêt d'Eu (bois du Tost)	Forêt d'Eu (p53)	Forêt d'Eu (p64)	Forêt d'Eu (la Tuilerie)
Musaraigne bicolor (<i>Crocidura leucodon</i>)		12			2
Musaraigne musette (<i>Crocidura russula</i>)		1			
Musaraigne couronnée (<i>Sorex coronatus</i>)		9		3	
Musaraigne pygmée (<i>Sorex minutus</i>)					2
Campagnol roussâtre (<i>Clethrionomys glareolus</i>)	2	1	2		11
Mulot sylvestre (<i>Apodemus sylvaticus</i>)	1				1
TOTAL	3	23	2	3	16

Vincent POIRIER

AGENDA :

10-11-12 NOVEMBRE

RENCONTRES CHIROPTÈRES GRAND OUEST

Lion-sur-mer/14
m.marteau@gmn.asso.fr
e.sauvage@gmn.asso.fr

2 DECEMBRE

RÉUNION CHIRO & ATELIERS MULTI'MAM'

Epaignes/27
de 9h30 à 18h
gmn@gmn.asso.fr



RENCONTRES CHIROPTÈRES GRAND OUEST :

Les prochaines Rencontres Chiroptères Grand Ouest auront lieu le week-end du 10 au 12 novembre 2023 à Lion-sur-mer/14.

Le Groupe Mammalogique Normand accueille les amoureux des chauves-souris du Grand Ouest de la France, désireux de se tenir au courant des actualités des uns et des autres.

JOURNÉE ASSOCIATIVE :

La réunion annuelle du Groupe Chiro se tiendra le samedi 2 décembre prochain. Le rendez-vous est donné au local du GMN d'Epaignes, comme chaque année.

Il sera également proposé un temps d'échanges autour des projets de l'association menés sur les autres taxons.

Aussi, tout bénévole souhaitant découvrir les études en cours menées par l'association, désireux d'apporter un regard neuf sur les démarches actuelles ou volontaire pour présenter un projet en cours de réflexion sur une espèce ou un secteur qui lui tient à cœur... est invité à participer à ces échanges. N'hésitez pas à venir la tête pleine d'idées pour faire avancer les travaux de l'association !

Pour ceux qui souhaiteraient passer la journée avec nous, un repas sera partagé sur place. Tartes et pâtés apportés par les uns et les autres seront les bienvenus !



> www.gmn.asso.fr

Antenne Ouest & Service administratif

1018 Grand Parc
14 200 Hérouville Saint Clair

Tél. 09 54 53 85 61
gmn@gmn.asso.fr

Antenne Est & Siège social

32 route de Pont-Audemer
27260 Epaignes

Tél. 02 32 42 59 61
gmn@gmn.asso.fr